



Syndicat Sud Santé
Hôpital Antoine Béclère
157 rue de la Porte de Trivaux
92141 Clamart
Tél. : 0145374464 Fax : 0145374864
Courriel : Syndicat@SudBeclere.org Website : <http://www.sudbeclere.org>

Manger en fonction de sa taille (de portefeuille)

Nous avons appris jeudi dernier par la rumeur, alors que nous avons un CTE le 31 mars (merci pour le dialogue social) que Béclère allait moduler le prix des entrées, des desserts et bientôt des plats.

Nous sommes intervenus immédiatement pour faire stopper l'opération qui n'a jamais été discuté, ni en CTE ni en central. il nous a été répondu que c'était une obligation, que l'APHP avait signé centralement un contrat qui stipulait la modulation des barèmes des points.

En tout état de cause, il nous a été assuré que les plats à barème « classique » seraient toujours servis.*

Si nous voulons supprimer cette mesure il faut que la Sodexo n'y retrouve pas son compte. Donc il faut continuer à prendre des plats à barème normal.

Concernant les tarifs de self, nous sommes en négociation avec la DG pour modifier les barèmes qui ne correspondent plus aux métiers actuels. En effet, une IDE au 8ème échelon paye autant qu'une DSSI avec un écart de salaire de 500 euros.

Nous avons déjà bloqué la hausse prévue au 1^{er} avril de 4 % !

Nous réclamons le repas gratuit puisque c'est une obligation de rester sur place. Il est anormal que nous payons si cher, alors que l'AP-HP a renégocié les contrats de restauration et a fait de substantielles économies.

L'AP-HP veut gagner sur les deux tableaux !

Nous appelons l'ensemble des usagers du self à boycotter les produits à points variables et à rester vigilants si l'AP-HP maintient ses barèmes et augmente de 4 % les tarifs.

Nous engagerons des actions afin de récupérer ce qui nous est volé

* La Direction a mis à disposition au niveau des caisses, des formulaires pour faire remonter vos remarques et les manques constatés quant au choix.